



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE

**DÉCISION N° 2022-293 DU 1^{er} AOUT 2022
PORTANT SUBDELEGATION DE SIGNATURE A UN CHEF DE PROJET**

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 modifié, relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu la délibération 2013-56 du conseil d'administration de l'agence publique pour l'immobilier de la justice dans sa réunion du 16 octobre 2013,

Vu la décision de délégation de signature-cadre en vigueur à la date de la présente décision,

DÉCIDE

Article unique

Louise BERTHARION, chargée de mission, reçoit subdélégation à l'effet de signer, au nom de Romain JANIN, chef de service, l'ensemble des actes visés aux articles concernés de la décision de délégation de signature-cadre en vigueur.

Le chef de service

**ROMAIN
JANIN ID** Signature
numérique de
ROMAIN JANIN ID
Date : 2022.08.23
10:17:48 +02'00'

La chargée de mission